

# BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE DE LA SOCIETE KAUFMAN & BROAD SA

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Kaufman & Broad SA à la banque Rothschild Martin Maurel, les moyens qui figuraient au compte de liquidité, au 30 juin 2022, sont les suivants :

- **Titres : 20 265**
- **Cash : 894 100,00 €**

Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 2 125  
Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 1 833  
Volume échangé sur le semestre à l'achat : 135 528 – 4 117 328,08 €  
Volume échangé sur le semestre à la vente : 119 263 – 3 640 274,69 €

Il est rappelé, qu'au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- **Titres : 4 000**
- **Cash : 1 371 153,00 €**

Ce communiqué est disponible sur le site [www.kaufmanbroad.fr](http://www.kaufmanbroad.fr)

## Contacts

### Kaufman & Broad :

#### Directeur Général Finances

Bruno Coche  
01 41 43 44 73

[infos-invest@ketb.com](mailto:infos-invest@ketb.com)

### Relations Presse

Primatice :

Thomas DE CLIMENS :  
[thomasdeclimens@primatice.com](mailto:thomasdeclimens@primatice.com) / 06 78 12 97 95  
Armand RIGAUDY :  
[armandrigaudy@primatice.com](mailto:armandrigaudy@primatice.com) / 07 88 96 41 84

### Kaufman & Broad :

Emmeline Cacitti  
06 72 42 66 24 / [ecacitti@ketb.com](mailto:ecacitti@ketb.com)

**A propos de Kaufman & Broad** - Depuis plus de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

*Le présent communiqué est établi en application des articles 212-4, 5° et 212-5, 6° du Règlement général de l'AMF et de l'article 19 de l'Instruction AMF DOC-2016-14.*